

Contrat fromage et produits au lait de chèvre

Date limite de remise du contrat : **22/04/2024**

Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.

<p>Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none">- à respecter les principes de la charte AMAP- à régler d'avance l'achat de ses produits.- à prendre en compte les aléas de production- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.- à participer à la réunion bilan avec les producteurs. <p>Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.</p> <p>Date et signature de l'adhérent Le / / 2024</p>	<p>Le producteur, Gaec Pancousset, a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none">- à respecter les engagements de la charte AMAP- à livrer l'AMAP et à être présent le lundi de 18h30 à 19h30 sur le lieu de distribution, salle Larreko- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat. <p>Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident. Signature du producteur</p>
--	--

Infos membre :

Nom :

Téléphone/mobile :

email :

Montant du contrat pour 12 livraisons tous les 15 jours.

Dates des livraisons : **lundis 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre 2024**

NB : TVA à 5,5% - chèques(s) établis à l'ordre du producteur Gaec Pancousset : en 1 chèque de _____ ou en 6 chèques de _____ - Responsable du contrat : Marie Frahier

INDIQUEZ LES QUANTITÉS DES PRODUITS :

Produits	Prix	29/04	13/05	27/05	10/06	24/06	08/07	22/07	05/08	19/08	02/09	16/09	30/09	Total
Cabri	3,40€													
Crottin	3,40€													
Bûche	4,90€													
Pyramide	5,20€													
Bastidot	5€													
Caillé	3,40€													
Lingot	4,90€													
Pavé	4,90€													
Yaourts (par 4)	3,50€													
farine blé (1kg)	3,30€													
TOTAL														

FERMOSCOPIE

Synthèse	Situation actuelle
Historique du producteur	installation en 2015, conversion bio commencée en 2016, installation Clément vers Août 2017, donc création d'un GAEC
Structure et productions	Terrain de 40 ha (20 boisés, 20 prairies)
Employés	GAEC : Clément et Joanna
Qualité du produit	produits issus de l'agriculture biologique
Commercialisation	AMAP de St Pée, marché Quintaou jeudi et dimanche, marché producteur Sare, panier bio Arcangues, magasin producteurs family & co, affineur Beñat à St Jean de Luz.

Pour avoir un reçu, téléchargez le contrat 2 fois ou imprimez une copie.